



Éclaireuses
& éclaireurs
de la Nature



- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023 -

PIÈCE 6 :

Retours des assemblées locales

(ou presque)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Pièce 6 : Retours des assemblées locales

Les groupes locaux ont organisé leurs assemblées locales au printemps, avant l'été, ou à la rentrée, en fonction de leurs possibilités.

Le Conseil d'Administration a étudié chacun des retours formulés. Vous trouverez ci-dessous les questions et remarques des groupes locaux du Glop (Groupe Local Ouest Provence) et de Paris. Ce ne sont pas des retours d'assemblée locale officiels (l'un est simplement une remarque, l'autre est une proposition de deux cheftaines, non validés en assemblée locale). Cependant, ayant déjà entendu ces retours par d'autres canaux, le conseil d'administration a décidé de s'en saisir et de faire les propositions suivantes à l'assemblée générale.

N.B : les assemblées locales sont de mieux en mieux vécues dans les groupes. Nous avons reçu plusieurs retours par mail depuis la rentrée. Cependant, elles traitent en majorité des questions du terrain mais assez peu de sujets à destination de l'AG. Cela reste le moyen privilégié pour faire vivre la démocratie sur le terrain et à destination de l'ensemble de l'association à travers des remarques, questions et propositions.

Pour essayer de dynamiser et davantage utiliser cette instance, le CA va proposer un format de consultation et votes pendant les assemblées locales de 2024 avant le vote final à l'AG (plus d'infos dans la partie "retour du Glop").

SOMMAIRE

Voici les différents retours évoqués dans ce document :

- 1. Consultation sur le vocabulaire chefs et cheftaines**
- 2. Création d'un groupe de travail "Inclusions"**

1. CONSULTATION SUR LE VOCABULAIRE CHEF/CHEFTAINÉ – OUEST-PROVENCE

Selon le Glop, la question de la pertinence du vocabulaire chef/cheftainé et d'un éventuel changement se pose régulièrement dans l'association et dans plusieurs groupes locaux. Ils n'ont pas de propositions concrètes concernant la méthode ou le vocabulaire. Ils ont simplement informé le conseil d'administration de cette réflexion.

La réponse du conseil d'administration :

En effet, c'est un retour que l'on entend depuis quelques années. Le Conseil d'administration propose de lancer une consultation selon ce calendrier :

- AG 2023 : vote concernant oui ou non, le lancement d'une consultation
- Assemblées locales 2024 : discussions, propositions de termes et retours au CA
- AG 2024 : vote final et application dans l'association

(Cela impliquera de nombreuses modifications dans nos documents).

2. CREATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL « INCLUSIONS » - PARIS

Dans la continuité du travail sur les oppressions entamé en 2023 par le CA, et en cohérence avec le nouveau projet éducatif, plusieurs bénévoles souhaitent que soit créée une commission « inclusion » qui travaillerait sur tous les thèmes relatifs aux oppressions et à l'inclusion de tous les profils.

Cette commission travaillerait sur les thèmes suivants :

- La question du handicap : handicap moteur et sensoriel, accueillir au mieux les personnes en situation de handicap dans un mouvement qui vit dans la nature... Ce thème recoupe également la question des maladies mentales et psychiques.
- Les questions des genres, des orientations sexuelles et des personnes intersexes : permettre à chacun·e de trouver sa place et d'être accueilli·e avec son identité de genre, son orientation sexuelle, etc.
- La question du sexisme : se questionner sur la considération accordée aux différentes personnes, travailler encore sur l'égalité hommes-femmes (les EDLN sont bons, mais peuvent être encore meilleurs sur ce sujet).
- La question du racisme et de l'appropriation culturelle : repenser nos pratiques, notamment dans l'imaginaire, pour inculquer aux enfants le respect des autres cultures et de leurs symboles.

L'idée générale de cette commission est :

1. Que l'association exprime clairement et précisément ses positions sur le sujet
2. De rassembler des ressources afin d'établir une documentation et des directives claires, à destination des équipes de groupe et des maîtrises, pour favoriser l'accueil des personnes qui en ont besoin
3. Mener des actions de formation sur le thème de l'inclusion
4. Entrer en dialogue avec d'autres associations et professionnels travaillant sur le sujet
5. Mettre en place des moyens concrets de mesure de l'application des pratiques d'inclusion

« Il est primordial de porter une attention particulière à chacun·e pour réfléchir à des solutions pour que chaque personne soit à l'aise : c'est une démarche que les EDLN mènent déjà, mais qui pourrait profiter de la mise à disposition de ressources, de formations spécifiques, de dialogues fréquents et ciblés entre les personnes ressources et les chefs sur le terrain, ainsi que des échanges avec d'autres associations. »

La réponse du conseil d'administration :

Cela semble représentatif des besoins actuels de l'association (et cela anticipe des besoins futurs). Nous nous questionnons sur un lien à établir avec le groupe de travail bientraitance. N'étant pas inscrit au plan triennal, cela ne peut pas être prioritaire.

Le conseil d'administration propose de créer un groupe de travail, au maximum autonome, qui fait l'état des lieux et cadre le sujet afin de faire une proposition pour l'AG 2024.